

Une course contre la montre

Le réseau d'accueil étant sous pression, Fedasil doit rechercher de nouvelles places pour les demandeurs d'asile. La capacité va passer de 16.200 places (juillet) à plus de 36.000 d'ici fin 2015.

Alors qu'on parlait encore d'une baisse des demandes d'asile début 2015, notre pays a remarqué en juin une soudaine augmentation de celles-ci. Une série d'actions ont alors été prises pour que chaque personne arrivant dans notre pays reçoive un accueil.



De mai à juillet :

activation des places tampon

Début mai, Fedasil décide de mettre en service ses places tampon. Il s'agit de 2.000 places vides qui peuvent rapidement devenir opérationnelles, afin de réagir de manière flexible en cas d'afflux de réfugiés.

6 août : le Conseil des ministres décide d'ouvrir des casernes

Rapidement, les places tampon s'avèrent insuffisantes. En collaboration avec la Défense, Fedasil part à la recherche de casernes et de bâtiments vides pour accueillir les demandeurs d'asile. De nouveaux centres ouvrent leurs portes : Holsbeek, Woluwe-Saint-Pierre, Tournai, Sint-Niklaas, Houthalen-Helchteren, Vilvoorde, Bého, Barvaux. Une mesure qui crée pas moins de 2.500 places.

14 août : les unités mobiles de logement dans les centres d'accueil

Dans l'attente de l'ouverture des casernes, Fedasil doit également trouver d'autres solutions. Dans les centres d'accueil fédéraux, des unités mobiles de logement fournies par l'armée sont installées. De cette manière, 900 personnes supplémentaires peuvent être accueillies.

28 août : nouvelle extension du nombre de places

Fin août, le Conseil des ministres décide d'ouvrir 6.600 places d'accueil supplémentaires pour les demandeurs d'asile. Il s'agit de 3.000 places dans le réseau de Fedasil et de ses partenaires (casernes d'Elsborn, initiatives locales d'accueil des CPAS), 2.000 places via un marché public (prestataires externes) et 1.600 places d'accueil d'urgence via Médecins sans Frontières et la Croix-Rouge.

11 septembre : Francken demande 8.000 places supplémentaires

Avec 8.000 places supplémentaires, le réseau d'accueil de Fedasil et de ses partenaires comptera dans les 36.000 places d'ici fin 2015, soit plus du double de la capacité initiale, et ce en quelques mois de temps.

L'extension du réseau d'accueil va de pair avec la création de nombreux emplois chez Fedasil et ses partenaires. Fedasil a déjà publié 260 offres d'emploi depuis début juin, principalement pour des emplois temporaires dans les centres.

Plus d'info sur www.fedasil.be/jobs.

Quadrimestriel du centre
d'accueil de Charleroi
Parc industriel 2e rue 24
6040 Charleroi

contact

Ata Bruce
T 071 34 98 50
ata.bruce@fedasil.be

mise en page: Fedasil
photo: Fedasil
imprimeur: Fedopress
e.r. Samuel Escalier

octobre 2015 • LETTRE D'INFO • centre d'accueil de Charleroi



Vous aimeriez recevoir notre lettre d'info en version électronique ?
Pour cela, inscrivez-vous via www.fedasil.be/charleroi

fedasil
AGENCE FEDERALE POUR
L'ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE

Préface

Chers lecteurs,
Depuis quelques mois maintenant, l'actualité est marquée par les nombreuses arrivées de demandeurs d'asile en Europe.

Au centre de Charleroi, nous contribuons, à notre niveau, à mettre en place les meilleures conditions possibles pour les accueillir. Nous avons en outre augmenté notre capacité d'accueil pour atteindre un total de 206 places.

Cette augmentation du nombre de résidents nous amène à revoir notre organisation au niveau de la logistique, de l'accompagnement, des repas, de la communication, des inscriptions scolaires, etc. Ces efforts n'auraient pas pu se faire sans l'implication et la flexibilité de tous nos collaborateurs !

Dans ce contexte, nous tenons à remercier les associations, les partenaires (scolaires ou ASBL), les bénévoles (anciens et nouveaux) ainsi que les citoyens qui, par leurs actions, propositions, dons ou autres, nous permettent de maintenir un accueil de qualité.

Merci à vous tous... Nous continuons !

Samuel Escalier, Directeur

À quoi a droit un demandeur d'asile ?

Les demandeurs d'asile ont droit à l'aide matérielle pendant l'examen de leur demande d'asile. Cette aide consiste en des besoins de base : un endroit où dormir, des repas, des vêtements et un accès aux sanitaires. Fedasil organise cette aide matérielle dans les centres collectifs (de Fedasil, Rode Kruis et Croix-Rouge) ou dans les logements individuels gérés par des CPAS ou des ONG.

Les demandeurs d'asile ne reçoivent pas de soutien financier. Ils reçoivent par contre - en plus d'un toit, des repas et des soins de santé - 7,40 euros d'argent de poche par

semaine (par adulte). Les résidents peuvent aussi recevoir un peu d'argent en échange de services à la communauté (nettoyage, distribution de repas, etc.)

Les demandeurs d'asile ne peuvent pas travailler, sauf si après 6 mois de procédure ils n'ont pas encore reçu de décision quant à leur demande d'asile.



Qui sont les demandeurs d'asile ?

Fedasil et ses partenaires accueillent près de 22.000 demandeurs d'asile en Belgique. Principalement des personnes ayant fui les conflits en Irak, Syrie et Afghanistan.

Depuis mai 2015, la Belgique connaît une hausse importante des demandes d'asile, au même titre que d'autres pays européens. Les demandeurs d'asile viennent de pays en guerre, principalement d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan, mais aussi de Somalie. Ces quatre pays constituent plus de deux tiers du nombre total de demandes d'asile introduites ces derniers mois.



Près de 22.000 personnes accueillies

Pendant la durée de leur procédure d'asile, les demandeurs d'asile ont droit à l'accueil et à l'accompagnement dans une structure d'accueil de Fedasil ou d'un partenaire (Croix-Rouge, CPAS, etc). Actuellement, 22.000 demandeurs d'asile sont accueillis dans les centres collectifs et les logements individuels du réseau Fedasil. Au total, plus de 23.000 places sont disponibles. Afin de répondre à la hausse des arrivées, le gouverne-

ment fédéral a décidé d'augmenter cette capacité pour arriver temporairement à 36.000 places disponibles.

1 résident sur 3 est mineur d'âge

Fedasil accueille des familles et des personnes isolées. 50% des résidents sont des personnes en famille (parents et enfants), 38% sont des hommes isolés, 7% des femmes isolées et 5% des mineurs non accompagnés (Mena). Un tiers des résidents sont mineurs d'âge (en famille ou non accompagnés). Les Mena bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement spécifiques.

Et après l'accueil en centre ?

Les demandeurs d'asile restent en moyenne 6 mois dans le réseau d'accueil. S'ils reçoivent une réponse positive et qu'on leur reconnaît donc le statut de réfugié ou une autre forme de protection, ils peuvent rester en Belgique et recherchent leur propre habitation et travail. Les demandeurs d'asile qui ne sont pas reconnus comme réfugiés doivent quitter le pays. Dans ce cas, ils peuvent faire appel à Fedasil pour un retour volontaire dans leur pays d'origine.

Plus d'info sur
www.fedasil.be ou www.cgra.be

Télex

Vous souhaitez nous rendre visite ?

Toute personne intéressée pour visiter le centre ou pour travailler bénévolement peut prendre contact avec Ata Bruce, collaborateur contacts externes au 071-34 98 51 ou via ata.bruce@fedasil.be.

Faire un don au centre Fedasil de Charleroi

Votre élan de générosité nous touche et nos résidents vous en remercient. La manne de dons récoltés est aujourd'hui plus que suffisante. Veuillez vous rediriger vers nos partenaires (Croix-Rouge, Ciré...).

Toutefois, nous sommes toujours à la recherche de fournitures scolaire (stylos, crayons, gommes, fardes...).

Jeu de rôles pour les écoles

Plonger les adolescents dans la vie d'un réfugié le temps d'un jeu...
Nous invitons toutes les directions d'écoles du réseau secondaire à participer à un jeu de rôle au sein de notre centre d'accueil.

Toujours pour les élèves, de 5^e et 6^e primaire et de secondaire, une activité ludique est proposée : « Le jeu de MO » est construit comme une chasse au trésor et permet aux jeunes de découvrir notre quotidien.

Contact :

Ata Bruce
071/34.98.51
ata.bruce@fedasil.be

Agenda des activités

Week-end du 31/10 :

Matches de basket

Nos résidents participent régulièrement à des matchs de basket avec des équipes externes. Ces matchs sont le moment idéal pour diminuer les barrières institutionnelles et pour l'échange multiculturel.

Me 02/12 : Journée mondiale de lutte contre le Sida

Le centre Fedasil de Charleroi sensibilisera les résidents sur les risques de la maladie. Malgré les avancées thérapeutiques, le VIH continue de frapper sans distinction.

Ve 04/12 :

Journée mondiale du bénévolat

En cette journée dédiée aux bénévoles, nous remercions toutes les personnes qui contribuent à nos projets et à la vie de notre centre.

Je 17/12 : Fête de fin d'année

En cette fin d'année 2015, le centre Fedasil de Charleroi organise une grande soirée pour les résidents, partenaires, bénévoles, membres du personnel...

Pour plus d'informations, prenez contact avec Ata Bruce au 071/34 98 51 ou par e-mail à ata.bruce@fedasil.be.

